



Gender-based discrimination and the city

By Regula Modlich

“**H**uman Rights and the City,” *Plan Canada*’s summer 2017 issue theme, is most relevant in our diversifying society. Our military, police, judicial, educational, and religious institutions all have revealed evidence of systemic and individual acts of racism, homophobia, and misogyny. The *Plan Canada* issue fails to mention gender-based discrimination, even though Canada is a signatory to the 1979 Convention to End all Forms of Discrimination Against Women (CEDAW) as well as various other international agreements and platforms on women’s rights, gender equality, anti-racism etc.

Women and girls – over half of the population of all communities and cities, and a significant majority amongst seniors – still live under the following inequitable, and discriminatory conditions:

- 1 Women’s incomes are still not at par with that of their male counterparts. In Canada women’s annual earnings in 2015 fell short of men’s by just over one quarter (26%).¹
- 2 Women and girls are still far more vulnerable to sexual harassment and gender-based violence than men and boys.²

3 Women are still shouldering a very disproportionate amount of care giving and domestic responsibilities (61%).³ These realities are exacerbated when discrimination, based on ethnicity, class, age, religion, indigenous status, disability, sexual orientation, etc., intersect with gender to further disempower and marginalize additional women and girls.

How our communities are planned and developed affects the realities of women and girls in the following ways:

Income

With increasing job precarity, shrinking incomes, and a continuing gender wage gap, women’s choices of housing, mobility, and access to services are far more limited than men’s; these limitations increase greatly when women are responsible for children or additional dependents, including aging parents. Canada’s increasing affordable housing crisis further intensifies these inequities for women. Provincial planning legislations have to mandate – and not give the option of – ensuring construction of needed types and amounts of affordable housing.

Safety

A few years ago, Toronto City Council voted to update the *1997 Toronto Safer City Guidelines*. That pioneering document linked design aspects such as lighting, sight-lines, movement predictors, and entrapment spots with safety of women and vulnerable persons. The guidelines represent a unique approach to creating safer public spaces, and were part of the design review of development proposals. They are in contrast to the prevailing “target hardening” approach of CPTED (Crime Prevention through Environmental Design).

Caregiving

Caregiving of our young, old, and vulnerable is and always will be one of humanity’s most essential social and economic responsibilities. The human rights of those requiring and those providing care need to be recognized and addressed. Caring implicitly underlies the concept of community and neighbourhood and their built expression. Regardless of who on the sexual spectrum, paid, or unpaid performs it, caregiving demands

time, space, funds, travel – often with little flexibility. Caregiving rests overwhelmingly on women's unpaid shoulders. This un- and under-paid labour provided by women sustains cities in ways that urban planning, budgeting, and governance has never acknowledged or addressed.

Planning policies never mention care giving, let alone detailed guidelines for the provision of appropriate health services, affordable and accessible child care, senior care, transit, recreation services, etc. Caregivers' needs, including having to earn a living, reach or accommodate the needs of dependents, or simply 'get a break,' are ignored. Employment area policies have to encompass and address the needs of women who are marginalized, coping with multiple roles and increasingly precarious jobs.

'Mixed uses' still simply mean ground floor occupants can be commercial or office, and upper floors, residential, each with strictly regulated floor areas. Full integration of employment and residing is only permitted in 'artists' lofts' and, ironically, in the traditional 'agricultural' designation. Supporting the growing trend of 'working from home' while also living

in it – including care giving – requires a comprehensive 'living' designation, subject to environmental and nuisance regulations.

"Consultation meetings never ask women for their experiences as women, even when there are break-out groups."

Consultation meetings never ask women for their experiences as women, even when there are break-out groups. Gender-responsive budgeting at the municipal level still needs to be explained and fought for. Toronto Women's City Alliance (www.TWCA.ca) and before that Women Plan Toronto, have been raising women's concerns since the early 1980s.

Human rights need to include women's human rights explicitly not only implicitly. Our cultures and institutions have largely ignored and excluded these rights. This has resulted in poorly planned cities, social and economic polarization, suffering, and explosive tensions. Only planning policies that clearly meet the needs of our diverse and gendered realities can diffuse this growing inequity.

- ¹ Moyser, M. (2017). *Women and Paid Work*, Statistics Canada. Retrieved from www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-eng.htm
- ² Maria Sinha, M. (ed.). (2013). *Measuring violence against women: Statistical trends*. Canadian Centre for Justice Statistics. Retrieved from <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-eng.pdf>
- ³ *Minimum Set of Gender Indicators*, 2013, updated 2017, UN Statistics Division. Retrieved from <https://genderstats.un.org/#/home>

Regula Modlich, MCIP (ret) is active in Toronto Women's City Alliance focusing on the relevance of a gender/care-giving lens in urban planning; contact her at: rmodlich@evdemon.ca. ■

Réaction à **Plan Canada**, édition été 2017

La discrimination fondée sur le sexe et la cité

Par Regula Modlich

L'édition d'été 2017 de *Plan Canada* sous le thème des droits de la personne et la cité est on ne peut plus pertinente dans notre société de plus en plus plurielle. Nos institutions militaires, policières, juridiques, pédagogiques et religieuses ont toutes été entachées d'actes individuels ou systémiques de racisme, d'homophobie et de misogynie. Ce numéro de *Plan Canada* n'aborde cependant pas la question de la discrimination fondée sur le sexe, malgré

le fait que le Canada soit signataire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 (CEDAW) ainsi que d'autres accords internationaux en matière de droits des femmes, d'égalité entre les sexes, de lutte au racisme, etc.

Les femmes et les filles, soit plus de la moitié de la population des villes et collectivités et une forte majorité des personnes âgées, vivent encore dans des conditions discriminatoires et d'iniquité :

- ¹ Le revenu des femmes n'est toujours pas égal à celui des hommes. Au Canada, le revenu annuel moyen des femmes en 2015 était inférieur de près du quart de celui des hommes (26 %).¹
- ² Les femmes et les filles sont toujours beaucoup plus vulnérables au harcèlement sexuel et à la violence sexiste que les hommes et les garçons.²
- ³ Les femmes sont toujours responsables et de façon disproportionnée, de la prestation de soins et des tâches domestiques (61%).³

Ces réalités sont amplifiées lorsque la discrimination basée sur les origines ethniques, la classe, l'âge, la religion, le statut d'Autochtone, un handicap, l'orientation sexuelle et d'autres facteurs se conjuguent au sexe pour déresponsabiliser et marginaliser encore plus les femmes et les filles.

La façon dont nos collectivités sont conçues et aménagées a des effets sur la réalité que vivent les femmes et les filles. Voici comment :

Revenu

À cause de la précarité grandissante des emplois, des revenus en baisse et d'un écart salarial qui persiste entre les sexes, les choix des femmes sont beaucoup plus limités que ceux des hommes en matière de logement, de mobilité et d'accès aux services. Et ces choix se rétrécissent encore plus lorsque les femmes ont la garde des enfants ou d'autres personnes à charge, dont des parents vieillissants. Au Canada, la crise du logement abordable ne fait qu'accroître ces inégalités au détriment des femmes. Les lois provinciales en matière d'aménagement doivent avoir pour mandat, et non pour option, d'assurer la construction des types et du nombre nécessaire de logements abordables.

Sécurité

Il y a quelques années, le conseil municipal de Toronto approuvait la mise à jour des lignes directrices pour une ville plus sûre (1997 *Toronto Safer City Guidelines*). Ce document avantgardiste établissait un lien entre des éléments de conception comme l'éclairage, les lignes de visibilité, les prédicteurs de mouvement et les endroits où il est possible de piéger quelqu'un et la sécurité des femmes et des personnes vulnérables. Ces lignes directrices constituent une approche unique à la création d'espaces publics plus sûrs et ont fait partie de l'examen du design des propositions d'aménagement. Elles se démarquent à l'approche assez répandue de « renforcement de la cible » PCAM (prévention du crime par l'aménagement du milieu).

Prestation de soins

La prestation de soins aux jeunes, aux aînés et aux personnes vulnérables est et demeurera toujours une des principales responsabilités sociales et économiques essentielles de nos sociétés. Il importe de

tenir compte des droits de ceux et celles qui ont besoin et qui donnent les soins. Le concept de soins appelle naturellement celui de la collectivité et du quartier et de leur aménagement construit. Peu importe qui dans le spectre sexuel, que la personne soit rémunérée ou non, donne les soins, la prestation exige du temps, de l'espace, des fonds, des déplacements, et ce souvent avec très peu de marge de manœuvre. La prestation de soins repose presque entièrement sur le bénévolat des femmes. La contribution de cette main-d'œuvre non ou sous-rémunérée des femmes dans une ville n'a jamais été reconnue ou respectée sur le plan de l'urbanisme, des budgets et de la gouvernance.

"Lors des réunions de consultation, on ne demande jamais aux femmes de relater leurs expériences en tant que femmes, même lorsqu'on se réunit en comités."

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ne parlent jamais de la prestation de soins, pas plus de lignes directrices détaillées pour la prestation de services de santé adéquats, de garde d'enfants accessible et abordable, des soins aux aînés, du transport en commun, des services récréatifs, etc. On ignore tout simplement les besoins des aidants, y compris le besoin de gagner leur vie ou de voir aux besoins de personnes à charge, ou tout simplement de prendre un répit. Les politiques du secteur de l'emploi doivent tenir compte et répondre aux besoins des femmes qui sont marginalisées, qui doivent sans cesse faire du multi-tâches avec des emplois de plus en plus précaires.

Quand on dit « usages mixtes » on entend tout simplement que l'occupant d'un rez-de-chaussée peut être un commerce ou un bureau et que les étages supérieurs peuvent être à vocation résidentielle, les superficies

des deux vocations étant strictement régies. L'intégration emploi/résidence n'est permise que pour les « lofts » d'artistes et, de façon plutôt ironique, pour la désignation traditionnelle « agricole ». En appui à la tendance forte qu'est le travail à la maison ou le télétravail et l'occupation des mêmes lieux à des fins résidentielles, ce qui inclurait la prestation de soins, il importe d'avoir une désignation globale d'habitation sous réserve des règlements afférents à l'environnement et aux nuisances.

Lors des réunions de consultation, on ne demande jamais aux femmes de relater leurs expériences en tant que femmes, même lorsqu'on se réunit en comités. L'établissement de budgets sexospécifiques au palier municipal doit encore être expliqué et défendu. La Toronto Women's City Alliance (www.TWCA.ca) et avant elle Women Plan Toronto font œuvre de sensibilisation aux questions propres aux femmes depuis le début des années 1980.

Les droits de la personne doivent comprendre explicitement les droits des femmes, et non de façon purement implicite. Nos cultures et nos institutions ont largement ignoré et exclu ces droits avec pour résultat des villes mal aménagées, une polarisation sociale et économique, de la souffrance et des tensions explosives. Seules des politiques d'urbanisme qui répondent clairement aux besoins à nos réalités plurielles et de genre peuvent mettre un terme à ces inégalités croissantes.

¹ Moyser, M, (2017). *Les femmes et le travail rémunéré*, Statistique Canada. Consulté à www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm

² Maria Sinha, M. (dir.). (2013). *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*. Centre canadien de la statistique juridique. Consulté à www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf

³ *Minimum Set of Gender Indicators*, 2013, mise à jour 2017, Division des statistiques de l'ONU. Consulté à <https://genderstats.un.org/#/home>

Regula Modlich, MICU (retraîtée) milite pour la Toronto Women's City Alliance notamment pour la pertinence du point de vue de questions de genre et de prestation de soins dans les politiques d'urbanisme. On peut la joindre à : rmodlich@evdemon.ca. ■